



CECT	ION 1 - IDENTIFICATION DE L	A CLIDOTAR	NCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE				
		A SUBSTAN	NGE/DU MELANGE ET DE LA SUCIETE/ENTREPRISE				
1.1	Identificateur de produit	F	- Onder Transla Decin				
	Nom du produit	_	ngineering Series – Tough Resin				
	Description du produit		e photopolymère pour impression 3D (SLA & DLP)				
	Noms alternatifs		ng Tough Resin				
	Date d'émission	26-novem	bre-2019				
	Numéro de version	01					
1.2	· = ·		a substance ou du mélange et utilisations déconseillées				
	Utilisation identifiée	-	mère est un monomère à base d'esters acryliques pour imprimantes DLP				
		et/ou LCD	3D avec système de lumière UV.				
	Utilisations déconseillées	Aucune co					
1.3	Coordonnées du fournisseu	r de la fiche	e de données de sécurité				
	Nom de l'entreprise	Formfutu	ra BV				
	Adresse	Groenestr	aat 215, 6531 HH Nijmegen, Pays-Bas				
	Téléphone	+31 (0)85	743 4000 4000 (Heures de bureau Lu - Fr. 09:00 - 17:00 CET)				
	courrier électronique	product.c	ompliance@formfutura.com				
	Personne à contacter	Conformit	é des produits				
1.4	Numéro de téléphone d'urg	ence +	31 (0)30 274 8888, uniquement pour le médecin				
		N	National Poison Information Center Utrecht, Pays-Bas				
SECT	ION 2 : IDENTIFICATION DES		•				
2.1	Classification de la substar	ice ou du m	élange				
	Selon le règlement (CE) n°						
	Irritation cutanée.		H315				
	Sensation cutané		H317				
	Irritation des yeux		H319				
	Aquatique chronic		H413				
2.2	Eléments d'étiquettes	que Gat. 4	11413				
2.2	Elements d'etiquettes						
	Mot de signalisation		Avertissement				
	Mention(s) de danger						
	Mention(s) de danger		H315 : Cause une irritation de la peau.				
			H317 : Peut causer une réaction allergique cutanée.				
			H319 : Provoque une grave irritation des yeux.				
			H413 : Peut entraîner des effets nocifs durables pour la vie aquatique.				
	Déclaration(s) de mise en g		P280 : Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un appareil				
			de protection des yeux et du visage.				
			P261 : Éviter de respirer les				
			poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.				
			P264 : Se laver à fond après la manipulation.				
			P272 : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de				
		1	travail.				
			P273 : Éviter le rejet dans l'environnement. P302+P352 : EN CAS DE CONTACT				
			AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.				
			P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à				
1			l'eau.				







		P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec							
		précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.							
	Retirer les lentilles cornéennes si elles sont présentes et faciles à porter -								
		poursuivre le rinçage.							
		P333+P313 : En cas d'irritation cutanée ou d'éruption cutanée : Consulter un							
		médecin.							
		P362+P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les							
		réutiliser.							
		P501 : Éliminer le contenu/contenant conformément à la réglementation							
		locale/régionale/nationale/internationale.							
2.3	Autres dangers								
	Non classé comme PBT ou vPvB.								
SECT	ION 3 : COMPOSITION/INFORMATION	S SUR LES COMPOSANTS							
3.1	Substances								
	Ce produit est un mélange.								
3.2	Mélanges								
	Les substances contenues dans le p	roduit qui peuvent présenter un risque pour la santé ou l'environnement, ou							
	auxquelles des limites d'exposition p	rofessionnelle ont été fixées, sont détaillées ci-dessous.							

Selon le règlement (CE) n° 1272/2008[CLP].

Ingrédient(s) dangereux	W/W %W/W	EINECS No.	Classe de danger et code(s) de catégorie(s)	Mentions de danger Code(s)
Oligomère méthacrylique	40 - 60	Propriétaire	Acuatique chronique Cat 4	H413
Méthacrylate de glycol	10 - 30	212-782-2	Sensation cutanée. Cat 1	H317
			Irritation des yeux. Cat 2	H319
Acrylate d'uréthane	20-45	Propriétaire	Irritation cutanée. Cat 2	H315
oligomère			Sensation cutanée. Cat 1	H317
			Irritation des yeux. Cat 2	H319
Benzoxazole	<0,5	230-426-4	Aquatique chronique Cat 4	H413
Oxyde de phosphine	<2	278-355-8	Sensation cutanée. Cat 1	H317
			Repr. Cat. 2 (fer.)	H361f
			Aquatique chronique Cat 2	H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir la section 16.

SECT	SECTION 4: PREMIERS SECOURS								
4.1	Description des pre	Description des premiers secours							
	Inhalation	EN CAS D'INHALATION : Déplacer à l'air frais et garder au repos. Consulter un médecin si l'inconfort persiste.							
	Contact avec la peau	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter rapidement un médecin si une irritation ou d'autres symptômes surviennent après le lavage.							
	Contact avec les yeux	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Continuer de rincer à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en tenant les paupières ouvertes. Consulter un médecin si l'inconfort persiste.							
	Ingestion	Ne pas faire vomir. Ne jamais faire vomir ou donner quoi que ce soit par la bouche si la victime est inconsciente ou a des convulsions. Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup							







	d	'eau. Garder la p	ersonne sous observation. Si la personne devient mal à l'aise, consultez un			
		nédecin.	The second secon			
4.2	Symptômes et effets le	s plus importan	ts, tant aigus que différés			
			s plus importants sont décrits dans l'étiquetage (voir section 2) et/ou dans la			
	section 11. D'autres symptômes et effets importants ne sont pas encore connus.					
4.3	Indication de l'attentior	n médicale immé	idiate et du traitement spécial requis			
	Note au médecin					
	Traitement : Tra	niter selon les sy	mptômes (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique			
	cor	nnu.				
SEC	TION 5 : MESURES DE LUT	ITE CONTRE L'IN	NCENDIE			
5.1	Moyens d'extinction					
	Moyens d'extinction ap	propriés	Eau pulvérisée, poudre sèche, CO2.			
	Moyens d'extinction ina	appropriés	Jet d'eau.			
5.2	Dangers particuliers rés	sultant de la sub	stance ou du mélange			
	Dangers pendant la lutt	te contre	Vapeurs nocives			
	l'incendie					
			Évolution des fumées/brouillard			
	Des températures élevé	ées peuvent prov	voquer une réaction de polymérisation spontanée générant de la			
			és peuvent se rompre ou exploser au cours d'une polymérisation à la dérive.			
	Utiliser un jet d'eau ou u	un brouillard pou	ur réduire la température des contenants.			
5.3	Conseils pour les pomp	oiers				
	Équipement de protecti	ion	Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection			
			complets.			
SEC	TION 6 : MESURES EN CAS	S DE DÉVERSEM	IENT ACCIDENTEL			
6.1	Précautions individuelle	es, équipement d	de protection et procédures d'urgence			
	Porter des gants de pro	tection, des lune	ettes de protection et des vêtements de protection appropriés. En cas de			
	ventilation inadéquate,	utiliser un respir	rateur protection. Maximiser la ventilation après un dégagement accidentel.			
6.2	Précautions pour l'envi	ronnement				
	Contenir de l'eau conta	minée ou de l'ea	u d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les égouts/eaux de surface/eaux			
	souterraines. Éviter le r	ejet dans l'enviro	onnement.			
6.3	Méthodes et matériaux	pour le confiner	ment et le nettoyage			
	Éliminer les sources d'i	nflammation. Ab	osorber avec du sable ou un autre absorbant inerte. Le déversement peut être			
	entreposé comme déch	net chimique dar	ns un endroit approuvé.			
6.4	Référence à d'autres se	ections				
	Voir section 8, 13.					
SEC	ΓΙΟΝ 7 : MANUTENTION E	T ENTREPOSAG	E			
7.1	Précautions à prendre p	pour une manipu	ılation sûre			
	Tenir à l'écart de la cha	leur, des étincell	es et des flammes nues. Utiliser une ventilation mécanique en cas de			
	manipulation provoqua	nt la formation o	de vapeurs. Manipuler et ouvrir le contenant avec précaution. Porter des			
	vêtements de protectio	n complets en c	as d'exposition prolongée et/ou de fortes concentrations. Prendre des			
	mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.					
7.2			is les incompatibilités éventuelles			
		•	yons directs du soleil. Le contenant peut être rempli pour seulement 90 %.			
		· ·	fermés, à l'écart des agents oxydants. Entreposer dans le contenant original			
			Conserver à des températures comprises entre 5°C et 30°C. Ne pas exposer à			
	-		endant plus de 24 heures. Des températures élevées peuvent provoquer une			
	polymérisation spontar					
7.3	Utilisation(s) finale(s) s	Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)				
	* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *	peomque(s)				
	Aucune.		OTECTION INDIVIDUELLE			







Substance	No CE							
Oligomère méthacrylique (100%)	Propriéta	aire						
DNEL (composant à 100 %)			Oral	Inha	lation	Cutanée		
Travailleur - Long terme - Effe	ts systémi	ques	1	3,52	mg/m3	2 mg/kg		
PNEC (composante à 100 %)								
Compartiment aquatique		Sans	s objet					
Compartiment terrestre		Sans	s objet					
Toxicité : DNEL non établi								
Substance		No CE	 : 		LTEL ppm (8 heures TWA)		LTEL i	mg/m3 WA)
Méthacylate de glycol (100 %	) 2	212-78	32-2				0,24	•
DNEL (composant à 100 %)			Oral	Inha	lation	Cutanée		
Travailleur - Long terme - Effe	ts systémi	ques	ues 1 4,9 mg/m3 1,3		1,3 mg/kg	g		
PNEC (composante à 100 %)								
Compartiment aquatique		10 m	ng/l (eau	douce)				
		0,482 mg/l (eau de mer) 3,79 mg/kg de poids sec (sédiments)						
Compartiment terrestre		0,47	6 mg/kg	de poic	ls sec			
Toxicité : DNEL non établi					1			
Substance		No CE						
Acrylate d'uréthane oligomèr	e (100%) F	Propri	étaire					
DNEL (composant à 100 %)			Oral In		llation	Cutanée		
Travailleur - Long terme - Effets systémic			1	1		1		
PNEC (composante à 100 %)								
Compartiment aquatique			Sans objet					
	Compartiment terrestre			Sans objet				







Substance	No	CE					
Oxyde de phosphine (100%)	278-	-35	55-8				
DNEL (composant à 100 %)			Oral	Inha	lation	Cutanée	e
Travailleur - Long terme - Effets sy	stémique	es	1	3,5 r	ng/m3	1,0 mg/l	kg
PNEC (composante à 100 %)							
Compartiment aquatique		0,00353 mg/l (eau douce) 0,000353 mg/l (eau de mer) 0,29 mg/kg de poids sec (sédiments)					
Compartiment terrestre	0,0	0,0557 mg/kg de poids sec					
1 Toxicité : DNEL non établi							
Substance	No	No CE					
Benzoxazole (100 %)	230	-42	<u>'</u> 6-4				
DNEL (composant à 100 %)			Oral	Inha	lation	Cutanée	9
DNEL (composant à 100 %)  Travailleur - Long terme - Effets sy	stémique	es		Inha	llation	Cutanée 1	9
	'stémique	es		-	llation		9
Travailleur - Long terme - Effets sy				-	lation		2

1 Toxicité : DNEL non établi

8.2	Contrôles de l'exposition	Contrôles de l'exposition						
	Contrôles techniques appropriés							
	Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail. Prévoir une ventilation adéquate, y compris une extraction locale							
	appropriée, pour s'assurer que la limite d'exposition professionnelle définie n'est pas dépassée.							
	Mesures de protection indi	viduelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)						
	Protection des yeux/du	Porter un appareil de protection des yeux/du visage. Porter des lunettes de sécurité						
	visage	approuvées contre les produits chimiques à l'endroit des yeux l'exposition doit être						
		assurée. Masque respiratoire à particules à haute efficacité avec masque à pression						
	positive couvrant tout le visage.							
	Protection de la peau	Porter des gants appropriés. Les gants en caoutchouc butyle et nitrile offrent une protection à court terme. Les gants chirurgicaux ultérieurs offrent peu de protection. Les gants doivent être rangés correctement et changé régulièrement, surtout s'il y a eu exposition excessive.						







	Protection respiratoire	Porter un équipement de protection respiratoire approprié si les contrôles techniques sont insuffisants ou inexistants et si l'exposition à des niveaux supérieurs à la DNEL est probable. Un masque approprié avec filtre de type A (EN141 ou EN405) peut être approprié.					
	Autre	Garder les vêtements de travail séparément. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Tenir à l'écart des aliments, boissons et aliments pour animaux. Se laver soigneusement les mains après la manipulation.					
	Contrôle de l'exposition dan	s l'environnen	<u>nent</u>				
	S'assurer de l'efficacité des	mesures de c	ontrôle lorsque l'on travaille à l'intérieur des limites spécifiées à la section				
	6.2 de chaque SES.						
SECT	ION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQ	UES ET CHIMI	QUES				
9.1	Informations sur les proprié	tés physiques	et chimiques de base				
	Apparence		Liquide visqueux - différentes couleurs possibles				
	Odeur		Ester comme				
	pН		Sans objet				
	Point de fusion		Sans objet				
	Point d'ébullition		> 200°C				
	Point d'éclair		> 150°C				
	Limites d'inflammabilité (in	férieures)	Sans objet				
	(%v/v)						
	Pression de vapeur		-				
	Solubilité (eau)		Non soluble				
	Solubilité		Bonne solubilité avec la plupart des solvants organiques				
	Température d'auto-alluma	ge	380°C Sans objet Sans objet				
	Propriétés explosives						
	Propriétés oxydantes						
	Densité relative		1.1-1.2 (eau = 1)				
	Viscosité		1-2 Pa-s				
9.2	Autres informations						
	Aucune.						
	ION 10 : STABILITÉ ET RÉACT	ΓΙVITÉ					
10.1	Réactivité						
	Voir partie 10.2.						
10.2	Stabilité chimique						
		de températui	re normales. Stable s'il est entreposé et manipulé selon les prescriptions et				
100	les indications.						
10.3	Possibilité de réactions dan		•				
10.	Polymérisation dangereuse	. Peut polyméi	'ISE'.				
10.4	Conditions à éviter		and the first of the control of the				
			ources d'inflammation. Éviter le contact avec les initiateurs de radicaux				
			tes et les agents oxydants. Éviter tout contact avec les initiateurs de on à des températures élevées, à la lumière directe du soleil ou aux rayons				
	' '	nter rexpositio	on a des temperatures elevees, à la lumière directe du soieil ou aux rayons				
10 5	ultraviolets (UV).  Matériaux incompatibles						
10.5	•	itiatoura da far	rmation de radicaux, les peroxydes, les alcalis forts ou les métaux réactifs				
	pour éviter la polymérisation						
10.6	Produit(s) de décomposition		с.				
10.6	Froduit(s) de decompositio	ii uariyereux					







	ON 11 : RENSEIGNEMENTS TOXICOLO	GIQUES					
11.1	Informations sur les effets toxicologic	ques					
	Stable Toxicité aiguë :						
	Oligomère méthacrylique (100%)						
	DL50 aiguë orale rat		> 2000 mg/kg				
	DL50 aiguë par voie cutanée lapin		> 2000 mg/kg				
	Irritation cutanée (lapin, 24 h, Draize)		Pas d'irritation				
	Irritation des yeux (lapin, Draize)		Pas d'irritation				
	Inhalation/sensibilisation cutanée (co	baye, GPMT)	Pas de sensibilisation				
	Danger d'aspiration		Aucun risque d'aspiration prévu				
	Méthacrylate de glycol (100%)						
	DL50 aiguë orale rat		>5000 mg/kg				
	DL50 aiguë par voie cutanée lapin		>5000 mg/kg				
	Irritation cutanée (lapin, 24 h, Draize)		Pas d'irritation				
	Irritation des yeux (lapin, Draize)		Irritant				
	Inhalation/sensibilisation cutanée (co	baye, GPMT)	Sensibilisation				
	Danger d'aspiration		Aucun risque d'aspiration prévu				
	Toxicité chronique par voie orale chez	le rat (OESO 422)	> 100 mg/kg				
	Toxicité pour la reproduction (études	animales)	Aucune suspicion d'effet toxique sur la reproduction				
	Acrylate d'uréthane oligomère (100%)						
	Irritation cutanée		Irritant				
	Irritation des yeux		Irritant				
	Sensibilisation cutanée		Peut entraîner une sensibilisation par co	ontact avec la peau			
	Danger d'aspiration		Aucun risque d'aspiration prévu				
	Oxyde de phosphine (100%)						
	DL50 aiguë orale rat		> 2000 mg/kg Pas d'irritation Pas d'irritation Sensibilisation Aucun risque d'aspiration prévu				
	Irritation cutanée (lapin, 24 h, Draize)						
	Irritation des yeux (lapin, Draize)						
	Souris sensorielle LLNA (OESO 429)						
	Danger d'aspiration						
	Toxicité chronique (études animales)		Peut causer des dommages après l'ingestion répétée de doses élevées.				
	Toxicité pour la reproduction (études	animales)	Suggérer un effet d'altération de la fertilité				
	Benzoxale (100%)						
	Irritation de la peau		Pas d'irritation				
	Sensitation de la peau		Pas de sensibilisation				
	ON 12 : RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQ	UES					
12.1	Toxicité						
	Oligomère méthacrylique (100%)			1			
	Toxicité pour les poissons (mg/l)		hynchus mykiss) (OESO 203)	>100			
	Invertébrés aquatiques (mg/l)		nia magna) (OESO 202)	>100			
	Plantes aquatiques (mg/l)		lokirchneriella subcapitata) (OCDE 201)	>100			
		` ' '	nastrum capricornutum) (OESO 201)	>100			
	Microorganismes (mg/l)	NOEC (28 d) (suldo	ge activé) (DEV L8)	14,3			







	Méthacrylate de glycol (100%)	<u> </u>						
	Toxicité pour les poissons (mg/l)	LL50 (96 h) (Oncorhynchus mykiss) (OESO 203)	>100					
	Invertébrés aquatiques (mg/l)	CSEO (21 d) (Daphnia magna) (OESO 202)	24,1					
		CE50 (48 h) (Daphnia magna) (OESO 202)	380					
	Plantes aquatiques (mg/l)	CE50 (72 h) (Selenastrum capricornutum) (OESO 201)	836					
	rames adamiques (mg//)	CSEO (72 h) (Selenastrum capricornutum) (0ESO 201)	400					
	Microorganismes (mg/l)	CE50 (16 h) (Pseudomonas fluorescens) (DEV L8)	>3000					
	Acrylate d'uréthane oligomère (100%)							
	Aucune donnée disponible.							
	Oxyde de phosphine (100%)							
	Toxicité pour les poissons (mg/l)	CL50 (96 h) (rerio Brachydanio) (OESO 203)	>90					
	Invertébrés aquatiques (mg/l)	CE50 (48 h) (Daphnia magna) (OCDE 202)	>1175					
	Plantes aquatiques (mg/l)	CE50 (72 h) (Desmodesmus subspicatus) (OCDE 201)	>260					
	Microorganismes (mg/l)	CE50 (3 h) (Boues activées) (DEC L8)	>100					
	Benzoxazole (100 %)							
	Toxicité pour les poissons (mg/l)	CL50 (96 h) (rerio Brachydanio) (OESO 203)	>100					
12.2	Persistance et dégradabilité	CESO (90 II) (Terio Brachydaillo) (OESO 203)	>100					
1 2.2	Oligomère méthacrylique (100%)							
	<u> </u>							
	Peu biodégradable.							
	Renseignements sur l'élimination : 24% après 28 jours (OESO 301D)							
	·							
	54% après 63 j (OESO 301D)							
	Méthacrylate de glycol (100%)							
	Facilement biodégradable.							
	Renseignements sur l'élimination :							
	84% de réduction de DOC (28 d) (OESO							
	5 1.5 de 1.6de5001 de 500 (20 d) (02.50 001 b)							
	Acrylate d'uréthane oligomère (100%)							
	Aucune donnée disponible.							
	Owde de pheephine (100%)							
	Oxyde de phosphine (100%)  Pau biodégradable, Pas facilement biodégradable (selon les critères de l'OCDE)							
	Peu biodégradable. Pas facilement biodégradable (selon les critères de l'OCDE)  Renseignements sur l'élimination :							
	Renseignements sur l'elimination : < 20% DBO de la ThOD (28 d) (OCDE 301 F) (boues activées)							
	120 % 250 de la 11102 (20 d) (0022 00	(1) (00000 0000000)						
	Benzoxazole (100 %)							
	Aucune donnée disponible.							
12.3	Potentiel de bioaccumulation							
	Oligomère méthacrylique (100%)							
	Possiblement bioaccumulable.							
	Méthacrylate de glycol (100%)	dation done les execuiers -						
	On ne doit pas s'attendre à une accumu	ilation dans les organismes.						







	Acrylate d'uréthane oligomère (100%)
	Aucune donnée disponible.
	Oxyde de phosphine (100%)
	Ne s'accumule pas de façon significative dans les organismes.
	Facteur de bioconcentration : 23 - 55 (56 j), Cyprinus carpio (mesuré) : ne s'accumule pas significativement dans les
	organismes.
	Benzoxazole (100 %)
	Pas de données disponibles.
12.4	Mobilité dans le sol
	Oligomère méthacrylique (100%)
	Soluble dans l'eau. Adsorption : eau - Log Koc : 3,88.
	Méthacrylate de glycol (100%)
	La substance ne s'évaporera pas dans l'atmosphère à partir de la surface de l'eau. On ne s'attend pas à une
	adsorption sur la phase solide du sol.
	Acrylate d'uréthane oligomère (100%)
	Aucune donnée disponible.
	Oxyde de phosphine (100%)
	La substance ne s'évaporera pas dans l'atmosphère à partir de la surface de l'eau. On ne s'attend pas à une
	adsorption sur la phase solide du sol.
	Benzoxazole (100 %)
	Aucune donnée disponible.
12.5	Résultats de l'évaluation PBT et vPvB
	Oligomère méthacrylique (100%)
	PBT : non
	vPvvB : non
	Méthacrylate de glycol (100%)
	PBT : non
	vPvvB : non
	VE VVD . HOH
	Acrylate d'uréthane oligomère (100%)
	PBT : non
	vPvvB : non
	Oxyde de phosphine (100%)
	PBT : non
	vPvvB : non
	Day (100 %)
	Benzoxazole (100 %)
	PBT : non







1				
	vPvvB : non			
12.6	Autres effets néfastes			
	Oligomère méthacrylique (100%)			
	Sans objet.			
	Méthacrylate de glycol (100%)			
	Ne pas laisser pénétrer dans le sol, les cours d'eau ou les canalisations d'eaux usées.			
	Acrylate d'uréthane oligomère (100%)			
	Sans obiet.			
	•			
	Oxyde de phosphine (100%)			
	Sans objet.			
	ouris object.			
	Benzoxazole (100 %)			
	, ,			
	Aucune donnée disponible.			
OFOTI				
	SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION			
13.1	Méthodes de traitement des déchets			
	Ne pas rejeter dans les égouts/eaux de surface/eaux souterraines. Éliminer conformément aux réglementations			
	nationales, provinciales et locales en vigueur la réglementation. Incinérer dans des conditions contrôlées et			
	approuvées, en utilisant des incinérateurs pour l'élimination des produits chimiques organiques. Décontaminez les			
	fûts vides avant de les recycler.			
SECTI	ON 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT			
14.1	Numéro ONU			
	Non classé comme marchandise dangereuse en vertu des règlements de transport.			
14.2	Nom d'expédition propre à l'ONU			
	Sans objet.			
14.3	Classe(s) de danger pour le transport			
	Sans objet.			
14.4	Groupe d'emballage			
	Sans objet.			
14.5	Dangers pour l'environnement			
	Toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme.			
14.6	Précautions particulières pour l'utilisateur			
	-			
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL73/78 et au recueil IBC			
14.1	-			
SECTI	ON 15 : RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES			
15.1	Réglementations/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au			
15.1				
	mélange			
	Si des informations autres que les informations relatives à la réglementation/législation en matière de sécurité, de			
	santé et d'environnement qui sont mentionnées ailleurs dans cette fiche de données de sécurité sont requises,			
	veuillez utiliser les informations énumérées à la section 1 pour savoir si ces informations spécifiques sont			
	disponibles. Les informations relatives aux différents composants du mélange sont accessibles de la même manière.			
15.2	Évaluation de la sécurité chimique			
	Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour le composant individuel suivant (100 %) : Méthacrylate de			
	glycol.			
SECTI	ON 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS			







	Cette fiche de d	onnées de sécu	rité a été établie conformément au règlement (CE) n° 453/2010.	
			<u> </u>	
	Les informations fournies dans la présente fiche signalétique sont exactes au meilleur de notre connaissance et de			
	notre croyance à la date de publication. Les informations fournies ne sont données qu'à titre indicatif pour une			
	manipulation et une utilisation en toute sécurité, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et la libération			
	ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent			
	que le matériau spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour un tel matériau utilisé en combinaison avec			
	d'autres matériaux ou dans n'importe quel procédé, sauf indication contraire dans le texte.			
	LÉGENDE			
	Remarque : La présente fiche de données de sécurité ne contient pas nécessairement tous les éléments suivants :			
	IOELV :	oreserve mone de	Valeur limite indicative d'exposition professionnelle.	
	WEL:		Limite d'exposition en milieu de travail.	
	Sen:		Capable de provoquer une sensibilisation respiratoire.	
			Capable de causer le cancer et/ou des dommages génétiques héréditaires.	
	Carc:		L'entreprise vise à contrôler l'exposition sur son lieu de travail à cette limite.	
	COM: LTEL: STEL: TWA: STOT SE:		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
			Limite d'exposition à long terme.	
			Limite d'exposition à court terme.	
			Moyenne pondérée dans le temps.	
			Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique.	
	Repr:		Toxicité pour la reproduction.	
	Aquatisch aigu/chronique :		Dangereux pour le milieu aquatique.	
	Texte intégral de			
			ne réaction allergique cutanée.	
			grave irritation des yeux.	
	-		e nuire à la fertilité.	
			a vie aquatique avec des effets à long terme.	
			ie aquatique avec des effets à long terme.	
	H413: Peut causer des effets nocifs à long terme pour la vie aquatique.			
	-		rer les vapeurs.	
	P273 : Éviter le rejet c P280 : Porter des gan		de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.	
			lans l'environnement.	
			its de protection, des vêtements de protection, un appareil de protection des yeux et	
		du visage.		
	P302 + P352 :	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.		
	P333 + P313 :	+ P313 : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.		
	P362 + P364 : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.			
	P501 : Éliminer le contenu/contenant avec les déchets dangereux conformément aux réglementations			
			ciales ou nationales la législation. Incinérer dans des conditions contrôlées et	
			n utilisant des incinérateurs appropriés pour l'élimination des matières organiques	

